Candidat: « Groupe FIMINCO » - 14 rue de la Comète – 75007 Paris

Architecte : non mentionné

- note de présentation, références et notice explicative (23 pages)
 plaquette institutionnelle de présentation
- étude architecturale (format A3 5 pages)

Partie I - DESCRIPTION DU DOSSIER REMIS ET DE L'OFFRE	Partie II - COMMENTAIRES ET APPRECIATIONS
1. Présentatio	n et références
Dossier remis: - groupe national d'immobilier commercial et de promotion, spécialisé dans le commerce de centre ville, doté d'une filiale de commercialisation: « Yellowstone Immobilier » et d'une filiale foncière/patrimoniale: OPCI « Foncière de la Comète » - nombreuses références détaillées, dont, en Seine-St-Denis: Romainville (ensemble commercial de 20 000 m²) et Bondy (redynamisation de 1 272 m² de commerces), dans les Hauts de Seine: Colombes (redynamisation et création d'un centre commercial de 3 000 m²) et Rueil Malmaison (immeuble mixte de 9 940 m² alliant commerces, hôtel, résidence étudiante)	Commentaires : - groupe spécialisé en immobilier commercial et en réalisation d'opérations de restructuration et redynamisation économiques et commerciales
2. Notice explicative attestant de la capacité à mettre en œuv	re, assurer, mener le projet à son terme et garantir sa pérennité
Dossier remis: - mobilisation de la totalité du « Groupe Fiminco » - bâti conservé par la filiale foncière du « Groupe Fiminco », pour une durée minimum de 15 ans - commercialisation réalisée directement par la filiale spécialisée du « Groupe Fiminco »	- avantages du portage foncier proposé offrant des garanties de

3. Descriptif du projet / Conditions de mise en œuvre / Echéancier de réalisation / Destination du bâti et surfaces		
Dossier remis	Commentaires	
Descriptif du projet : - reconversion du bâti existant et construction sur 2 secteurs pour un total d'environ 480 m² : côté Godrans en limite Nord et côté Rude - restitution d'une composition bâtie symétrique côté Godrans, en rétablissant une aile Nord, permettant également la création de 2 vitrines commerciales de part et d'autre du porche côté Godrans - réalisation d'une nouvelle liaison Rude / Godrans - végétalisation de la toiture du bâtiment construit côté Godrans - projet architectural visant à lier contemporain et médiéval	 reconversion complète du bâti existant, conformément au cahier des charges projet densifié par des constructions côté rue des Godrans et côté place François Rude, conformément aux possibilités ouvertes par le cahier des charges rétablissement de l'alignement bâti côté place F. Rude par un bâtiment R+2 et restitution d'une composition architecturale symétrique 	
Conditions de mise en œuvre - côté Rude : autorisation pour des constructions garantissant une transparence permettant le maintien de la vue des façades présentant un intérêt architectural - autorisation de réalisation de surfaces et façades commerciales en R+1 - remplacement de l'abribus côté Godrans par la mise en place d'un dispositif de type marquise	- nécessité d'un accord de l'ABF et de la CRMH - intérêt de la solution proposée pour l'arrêt de bus	
Echéancier - dépôt PC au plus tard 6 mois après signature du compromis de vente - début des travaux dès PC purgé - livraison 12 mois après l'ouverture de chantier	- les délais indiqués sont réalistes	
Destination du bâti et surfaces Bâtiments actuels : - RDC : dédié aux commerces et halls d'immeubles - 1er étage côté Rude : dédié aux commerces - 1er étage : affectation à usage de bureaux ou destination commerciale, selon le programme de commercialisation arrêté avec la Ville - R+2 : compte tenu de ses caractéristiques, affectation en logement, si impossibilité d'une exploitation pour locaux annexes aux commerces Bâtiments construits : dédiés au commerce	- destination à dominante commerciale conforme au cahier des charges - absence d'indications quant aux destinations commerciales envisagées	

4. Esquisse de faisabilité permettant d'évaluer l'adéquation du projet aux contraintes du site et aux exigences de bonne intégration urbaine et architecturale, conformément au règlement du PSMV

Dossier remis:

- plan masse
- schéma architectural d'insertion côté place F. Rude
- plan des façades côté place F. Rude
- plans des façades côté rue des Godrans
- plans d'affectations et de destinations des bâtis : RDC, R+1 et R+2
- vue du proiet côté rue des Godrans
- vue du projet côté place F. Rude

Commentaires:

- projet s'inscrivant en douceur dans l'existant, extensions se fondant dans l'environnement : côté Godrans, hauteur de la construction au Nord de la cour limitée à celle du mur existant et côté Rude, nouveau bâtiment respectant le gabarit de la petite tour actuelle
- finesse du traitement architectural des extensions, qui restent donc modérées
- références à la modénature des immeubles à structure bois de la place F. Rude
- · identité de l'architecte non mentionnée

Prix d'acquisition

Dossier remis:

1 800 000 €

Commentaires :

· montant inférieur de 200 000 € à l'offre la plus élevée reçue

Conditions suspensives

Dossier remis:

- obtention d'un PC purgé des délais de recours et répondant au dossier présenté
- déplacements de la borne incendie et du poste électrique
- libération par le restaurateur de la terrasse actuelle côté place F. Rude. afin de permettre la visibilité du commerce à créer
- exonération de diagnostic ou fouilles archéologiques engendrant une dépense complémentaire ou un délai de réalisation supplémentaire de plus de 4 mois

Commentaires :

- condition habituelle liée au PC et aux déplacements borne incendie et poste électrique
- conditions supplémentaires relatives à la suppression de la terrasse place F. Rude, à l'exonération de diagnostic ou fouilles archéologiques

CRITERES DU CAHIER DES CHARGES	ANALYSE ET COMMENTAIRES
Compréhension des enjeux et adéquation de la réponse avec les objectifs de la Ville	Les plus : - bonne compréhension des enjeux et des objectifs de la Ville - projet répondant aux attentes de la Ville - projet mixte : reconversion de l'existant et construction d'environ 480 m² - destination à dominante commerciale Les moins : - destination alternative en bureaux ou commerces pour 530 m²
2. Qualité urbaine et architecturale	Les plus : - architecture qualitative - bonne insertion urbaine - projet architectural d'envergure, synergies intéressantes entre parties anciennes et modernes, finesse de traitement architectural Les moins : - fonctionnalités de la liaison piétonne Rude / Godrans peu détaillées - projet architectural d'envergure, qui nécessitera validations et négociations avec l'ABF et la CRMH - architecte non mentionné

3. Fiabilité de la réponse au regard, notamment, de la capacité à répondre aux impératifs de dynamisation des activités Les plus : commerciales du centre-ville et à assurer la qualité, ainsi que le - groupe immobilier d'envergure nationale, spécialisé dans les domaines maintien de la dominante commerciale du projet

Fiabilité globale de la réponse :

- commerciaux et économiques
- nombreuses références de dossiers réalisés

Les moins :

- absence de pré-contact avec l'ABF

Fiabilité liée aux activités commerciales :

Les plus :

- envergure et professionnalisme du groupe « FIMINCO » et de ses filiales

Les moins :

- absence de précisions quant aux activités envisagées et pas de destinations indiquées

Fiabilité liée à la pérennisation de la dominante commerciale : Les plus :

- propriété conservée par le « Groupe FIMINCO »
- commercialisation réalisée directement par une filiale du Goupe

4. Prix d'acquisition proposé

En seconde position / autres offres reçues

Candidat: EURL « FORTUNA » - M. Marc Fortunato - 19 Grande Rue – 21121 Ahuy

et: SARL « Saint Jean » - M. Mehdi Esmail - 8 place Bossuet - 21000 Dijon

Architecte: « Chapman Taylor France » - 6 rue Saint Claude – 75003 Paris

- note de présentation, références, notice explicative, projet urbain et architectural (format A3 - 61 pages)
- note explicative (3 pages)
- manifestation d'intérêt d'enseignes (document confidentiel 7 pages)

Partie I - DESCRIPTION DU DOSSIER REMIS ET DE L'OFFRE	Partie II - COMMENTAIRES ET APPRECIATIONS
1. Présentation	n et références
Dossier remis :	Commentaires :
- « Fortuna » : établissement spécialisé dans les activités commerciales,	
développement d'enseignes et portages de murs commerciaux, activités	
commerciales débutées en 1991, de l'ordre de 20 murs commerciaux au centre ville de Dijon	- constitution d'une équipe pluri-disciplinaire et complémentaire
- « Saint Jean » : société spécialisée en restructuration et rénovation de	- notoriété, spécialisation et expérience du cabinet d'architecture
biens, notamment à caractères historiques	
- « Chapman Taylor » : cabinet international d'architecture, urbanisme et	
design, spécialisé dans le secteur commercial	
- plusieurs partenaires associés : « Groupe Archimen » : bureau d'études	
techniques spécialisé dans le domaine immobilier, « Active3D » : gestion	
technique et énergétique patrimoniale, « Sweepin » : agence de	
communication, « EMA » : agence de création d'événements	
- enseignes commerciales renommées développées par « Fortuna » à	
Dijon	
- réhabilitation de plusieurs hôtels particuliers à Dijon par « Saint Jean »	
- « Chapman Taylor » : nombreuses références, dont : îlot Pasteur à	
Besançon (centre commercial et logements), centre commercial Courrier	
à Annecy, opération Rivetoile à Strasbourg (commerces, bureaux,	
logements, équipements sportifs), gare St Pancras à Londres	

2. Notice explicative attestant de la capacité à mettre en œuvre, assurer, mener le projet à son terme et garantir sa pérennité

Dossier remis:

- mobilisation et association des sociétés et des partenaires
- réalisation d'une étude historique et patrimoniale détaillée
- faire le choix de surfaces vastes et d'enseignes à forte notoriété, de lidentifiés moyenne/haut de gamme
- bâti conservé par société immobilière constituée entre « Fortuna » et | lettres d'intention de plusieurs enseignes de renom « Saint Jean »
- commercialisation réalisée directement par cette société

Commentaires :

- expérience professionnelle directe en matière commerciale
- analyse et connaissance du tissu commercial dijonnais, conduisant à dossier complété par la complémentarité des partenaires techniques

 - avantages du portage foncier proposé offrant des garanties de pérennité à la destination commerciale

3. Descriptif du projet / Conditions de mise en œuvre / Echéancier de réalisation / Destination du bâti et surfaces

Dossier remis: Commentaires : Descriptif du proiet : - reconversion du bâti existant et construction sur 2 secteurs pour un total - reconversion complète du bâti existant, conformément au cahier des d'environ 500 m² côté Godrans en limite Nord et côté Rude charges constructions en encorbellement côté Godrans et réalisation d'une avancée bâtie côté Rude - projet largement densifié par des constructions côté rue des Godrans et côté place François Rude, conformément aux possibilités ouvertes par le - unicité de traitement, transparences et reflets des constructions contemporaines avec l'utilisation de panneaux de verre, afin de préserver cahier des charges et de révéler le bâti existant - réalisation d'une nouvelle connexion piétonne Godrans / Rude. · réalisation d'une connexion, constituant aussi un parcours commercial empruntant pour partie l'intérieur du bâti - végétalisation du haut mur pignon côté Rude - intérêt de l'option proposée, permettant une ampleur supplémentaire au - mise en valeur des éléments patrimoniaux actuels proiet - mise à disposition de places de stationnement dans le parking Grangier - option supplémentaire, hors emprise du site : adjonction au projet des porche, étage, dépendances et cour de la droguerie rue des Godrans, pour une surface totale de 574 m², dont 400 m² en construction Conditions de mise en œuvre concertation permanente avec l'ABF et la DRAC · nécessité d'un accord de l'ABF et de la CRMH

CRITERES DU CAHIER DES CHARGES	ANALYSE ET COMMENTAIRES
Compréhension des enjeux et adéquation de la réponse avec les objectifs de la Ville	Les plus: - bonne compréhension des enjeux et des objectifs de la Ville - projet répondant aux attentes de la Ville - projet mixte: reconversion de l'existant et construction de 500 m² - destination entièrement commerciale - alliance d'acteurs locaux, disposant d'une très bonne connaissance de Dijon et de prestataires nationaux - intérêt de l'option proposée, permettant d'accroître encore l'envergure commerciale du projet et son ancrage dans le tissu commercial
2. Qualité urbaine et architecturale	Les plus : - architecture qualitative - bonne insertion urbaine - projet architectural d'envergure, audacieux et original, alliant modernité et mise en valeur des éléments patrimoniaux Les moins : - projet architectural d'envergure, qui nécessitera validations et négociations avec l'ABF et la CRMH

3. Fiabilité de la réponse au regard, notamment, de la capacité à répondre aux impératifs de dynamisation des activités Les plus : commerciales du centre-ville et à assurer la qualité, ainsi que le - acteurs immobiliers professionnels, spécialisés dans la réhabilitation maintien de la dominante commerciale du projet

Fiabilité globale de la réponse :

- patrimoniale et dans les activités commerciales
- nombreuses références de dossiers réalisés
- pré-contact positif intervenu avec l'ABF et la DRAC

Les moins :

- références pour des projets de moindre ampleur pour les 2 sociétés

Fiabilité liée aux activités commerciales :

Les plus :

- contacts pris avec des enseignes pressenties et lettres d'intentions de plusieurs de ces enseignes

Fiabilité liée à la pérennisation de la dominante commerciale : Les plus :

- propriété conservée par la société immobilière constituée entre « Fortuna » et « Saint Jean »
- commercialisation réalisée directement par la société

4. Prix d'acquisition proposé

Offre la plus élevée

Candidat : SAS « Histoire et Patrimoine » - 30 cours de l'Ile Seguin – 92100 Boulogne-Billancourt

Architecte: « Patrimoine Architecture Design » - M. Sylvain Brioude – 75116 Paris

- note de présentation, références et notice explicative (19 pages)
- plaquette des références des 10 dernières années (22 pages)
- statuts de la société
- étude architecturale (format A3 9 pages)

Partie I - DESCRIPTION DU DOSSIER REMIS ET DE L'OFFRE	Partie II - COMMENTAIRES ET APPRECIATIONS
1. Présentatio	n et références
Dossier remis: - groupe national d'immobilier, doté de plusieurs structures: « Histoire et Patrimoine Développement » - opérations de réhabilitation et rénovation urbaines, « Histoire et patrimoine MOD » - maîtrise d'ouvrage « Histoire et Patrimoine Partenariat» - commercialisation, « Histoire et patrimoine Gestion » - syndic - intégration au groupe national immobilier « ALTAREA COGEDIM », foncière de commerce et promoteur immobilier - nombreuses références nationales détaillées de réhabilitations de MH, dont: Paris – Hôtel Voisin (logements), Senlis – ancien hôpital de la Charité (logements), Strasbourg – Cour du Corbeau (hôtel), Dijon – Hôtel Lemullier de Bressey (logements)	Commentaires : - groupe spécialisé en restauration immobilière et patrimoniale allié à un groupe spécialisé en réalisation de centres commerciaux
2. Notice explicative attestant de la capacité à mettre en œuv	re, assurer, mener le projet à son terme et garantir sa pérennité
Dossier remis: - mobilisation de la totalité des groupes « Histoire et Patrimoine » et « ALTAREA COGEDIM » - analyse du marché immobilier et de l'offre commerciale locale - bâti conservé par le groupe	Commentaires: - complémentarité des deux groupes - avantages du portage foncier proposé offrant des garanties de pérennité à la destination commerciale - absence d'indication de destinations pour les commerces et absence de références à des pré-contacts établis avec des preneurs potentiels

3. Descriptif du projet / Conditions de mise en œuvre / Echéancier de réalisation / Destination du bâti et surfaces	
Dossier remis :	Commentaires :
Descriptif du projet : - reconversion du bâti existant - préservation du bâti historique par l'absence de constructions nouvelles - façade côté Rude traitée de façon contemporaine par l'ajout d'un habillage métallique recréant une verticalité - création d'une perméabilité visuelle et physique Godrans / Rude - végétalisation de la cour côté Godrans et maintien aspect minéral de la cour côté Rude, réalisation d'une placette côté Godrans - espaces extérieurs ouverts au public - réalisation d'une traversée piétonne Godrans / Rude	 reconversion complète du bâti existant, conformément au cahier des charges, dans le souci d'une réhabilitation historique respectueuse et aboutie analyses historiques et patrimoniales complètes du site absence d'extensions
Conditions de mise en œuvre - projet établi compte tenu de la prise en compte des contraintes liées à l'accessibilité et sécurité incendie - réalisation de 6 places de stationnement associées aux logements	- prise en compte des contraintes réglementaires - localisation des places de stationnement dans la cour côté Godrans
Echéancier - dépôt du PC 2 mois après signature du compromis de vente - obtention du PC purgé 9 mois après dépôt - début des travaux dès PC purgé - livraison 18 mois après l'ouverture de chantier	- les délais indiqués sont réalistes
Destination du bâti et surfaces - RDC : dédié aux commerces - R+1 côté Rude : dédié aux commerces - total commerces : 520 m² - R+1 et R+2 côté Godrans : réalisation de 10 logements - total logements : 612 m²	- destination à dominante commerciale non respectée - absence d'indications quant aux destinations commerciales envisagées

CRITERES DU CAHIER DES CHARGES	ANALYSE ET COMMENTAIRES
Compréhension des enjeux et adéquation de la réponse avec les objectifs de la Ville	Les moins : - destination à dominante commerciale non respectée - absence de constructions - projet de reconversion réduit, n'exploitant pas la totalité du potentiel du site et ne répondant pas aux attentes de la Ville
2. Qualité urbaine et architecturale	Les plus : - réhabilitation architecturale de qualité - aménagement d'espaces extérieurs ouverts au public
	Les moins : - liaison piétonne Rude / Godrans peu lisible - places de stationnement des logements dans la cour côté Godrans
3. Fiabilité de la réponse au regard, notamment, de la capacité à répondre aux impératifs de dynamisation des activités commerciales du centre-ville et à assurer la qualité, ainsi que le maintien de la dominante commerciale du projet	Fiabilité globale de la réponse : Les plus : - groupes immobiliers d'envergure nationale, spécialisés en opérations de réhabilitations patrimoniales et dans les domaines commerciaux Fiabilité liée aux activités commerciales : Les plus : - le groupe « « ALTAREA COGEDIM », Les moins : - absence de précisions quant aux activités et destinations envisagées et absence de pré-contacts avec des preneurs Fiabilité liée à la pérennisation de la dominante commerciale : Les plus : - propriété conservée par le groupe
4. Prix d'acquisition proposé	En dernière position / autres offres reçues

Candidats : Société « MBR Bourgogne» - 24 rue de la Préfecture – 21000 Dijon et M. Philippe Bernard – 12 rue Vauban – 21000 Dijon

Architecte: Cabinet «SETUREC » - 37 rue Elsa Triolet – 21000 Dijon

- note de présentation et notice explicative (4 pages)
- vues du projet (6 vues)
- plan-masse (format A3)

Partie I - DESCRIPTION DU DOSSIER REMIS ET DE L'OFFRE	Partie II - COMMENTAIRES ET APPRECIATIONS	
1. Présentation et références		
Dossier remis : - société spécialisée en rénovation immobilière - professionnel de la restauration immobilière de patrimoine historique	Commentaires : - nombreuses opérations de réhabilitation et reconversion de bâtiments historiques et protégés par M. Bernard - absence de références directes en matière commerciale	
2. Notice explicative attestant de la capacité à mettre en œuv	re, assurer, mener le projet à son terme et garantir sa pérennité	
Dossier remis: - mobilisation de la société et de M. Bernard - référence à des réseaux permettant l'approche de chefs de grande renommée	Commentaires: - professionnalisme et expériences de la société « MBR » et de M. Bernard - absence d'indication de destinations pour les commerces et absence de références à des pré-contacts établis avec des preneurs potentiels	

3. Descriptif du projet / Conditions de mise en œuvre / Echéancier de réalisation / Destination du bâti et surfaces	
Dossier remis :	Commentaires :
Descriptif du projet : - reconversion du bâti existant et constructions sur 2 secteurs côté Godrans, en limite Nord et en limite Sud - maintien du visuel sur la façade actuelle du bâtiment côté Godrans - constructions constituées d'une structure ferronnerie vitrée - maintien du passage piéton Godrans / place François Rude et création de 2 échoppes dans ce passage - contacts pris avec la copropriété, pour une hypothèse de réalisation d'un accès supplémentaire depuis la rue de la Liberté, par la Galerie du Miroir	 reconversion complète du bâti existant, conformément au cahier des charges projet densifié par des constructions côté rue des Godrans, conformément aux possibilités ouvertes par le cahier des charges intérêt du maintien du passage piéton Godrans / Rude proposition supplémentaire d'un accès par la Galerie du Miroir
Conditions de mise en œuvre - si possible, déplacement de l'abribus côté Godrans	- nécessité d'un accord de l'ABF et de la CRMH
Echéancier - non renseigné	-
Destination du bâti et surfaces - bâtiment côté rue des Godrans : commerces - R+1 et R+2 en partie : chambres d'hôte, appartements ou bureaux - bâtiment côté place F. Rude : activité de café-restauration - constructions : création de 2 commerces	- destination à dominante commerciale conforme au cahier des charges - absence de tableaux détaillés des surfaces
4. Esquisse de faisabilité permettant d'évaluer l'adéquation du projet aux contraintes du site et aux exigences de bonne intégration urbaine et architecturale, conformément au règlement du PSMV	
Dossier remis : - plan masse - vues du projet côté cour intérieure Godrans, limite Nord et limite Sud - vue du projet côté rue des Godrans	Commentaires: - projet de dimension plus modeste en termes d'extensions, se limitant en l'adjonction de deux volumes dans la cour côté Godrans, traités de manière identique sous forme de « grandes vérandas »

5. Prix d'acquisition	
Dossier remis : 1 500 000 €	Commentaires : - montant inférieur de 500 000 € à l'offre la plus élevée reçue
6. Conditions suspensives	
Dossier remis : - non renseigné	Commentaires :

CRITERES DU CAHIER DES CHARGES	ANALYSE ET COMMENTAIRES
Compréhension des enjeux et adéquation de la réponse avec les objectifs de la Ville	Les plus : - bonne compréhension des enjeux et des objectifs de la Ville - projet mixte : reconversion de l'existant et construction - destination commerciale majoritaire
	Les moins: - constructions uniquement côté rue des Godrans, sans indication de surfaces - projet de reconversion réduit, n''exploitant pas la totalité du potentiel de ce site et ne répondant pas totalement aux attentes de la Ville
2. Qualité urbaine et architecturale	Les plus : - architecture qualitative - bonne insertion urbaine Les moins :
	 projet peu détaillé projet de taille plus réduite et d'envergure moindre passage piéton actuel Godrans/Rude peu lisible

3. Fiabilité de la réponse au regard, notamment, de la capacité à répondre aux impératifs de dynamisation des activités commerciales du centre-ville et à assurer la qualité, ainsi que le maintien de la dominante commerciale du projet	
	Les moins : - absence de tableau des surfaces
	- échéancier et conditions suspensives non renseignés
	Fiabilité liée aux activités commerciales : Les moins :
	- absence de précision quant aux activités envisagées, simple référence à des réseaux permettant l'approche de chefs de grande renommée - absence de référence à l'obtention des autorisations commerciales (CDAC)
	Fiabilité liée à la pérennisation de la dominante commerciale : Les moins : - absence d'indications quant au montage patrimonial envisagé - pas de références citées en matière commerciale
4. Prix d'acquisition proposé	- en quatrième position / autres offres reçues

Candidat: SAS « Voisin Développement » - 15 place Grangier – 21000 Dijon

Architecte: Cabinet « TRIA » - 70 avenue du Drapeau – 21000 Dijon

- note de présentation et références (2 pages) + renvoi au site Web
- notice explicative (2 pages)
- étude de faisabilité urbaine et architecturale (format A3 9 pages)

Partie I - DESCRIPTION DU DOSSIER REMIS ET DE L'OFFRE	Partie II - COMMENTAIRES ET APPRECIATIONS		
1. Présentation et références			
Dossier remis: - groupe immobilier régional, composé de la SAS « Voisin Développe - ment » spécialisée en promotion immobilière et de la SAS « Voisin » gérant des organisme de placements collectifs - total de 4 000 logements réalisés – 70 à 100 logements par an – 120 logements en réservation en 2014 - immobilier d'entreprise : total de 100 000 m² réalisés en bureaux et locaux professionnels – 2 000 m² / an – références : Le Katamaran, Valmy II, immeubles à Dijon et Quetigny de 3 400 m² - gestion de 200 M€ d'actifs, pour 6 700 porteurs de parts et 296 immeubles en France	Commentaires : - groupe spécialisé en immobilier - absence de références directes en matière commerciale		
2. Notice explicative attestant de la capacité à mettre en œuvre, assurer, mener le projet à son terme et garantir sa pérennité			
Dossier remis: - mobilisation de la totalité du « Groupe Voisin » - bâti proposé aux SCPI et/ou foncières gérées par le « Groupe Voisin » - investisseurs long terme, attentifs au taux d'effort des occupants commerciaux - contact avec brasserie, restaurateur et avec magasin d'habillement haut de gamme pour femmes	Commentaires: - avantages du portage foncier proposé offrant des garanties de pérennité à la destination commerciale - contacts évoqués avec des preneurs commerciaux, sans fournir de précisions, ni références		

3. Descriptif du projet / Conditions de mise en œuvre / Echéancier de réalisation / Destination du bâti et surfaces			
Dossier remis :	Commentaires :		
Descriptif du projet : - reconversion du bâti existant et construction sur 3 secteurs pour un total d'environ 490 m² : côté Godrans en limites Nord et Sud et côté Rude - réalisation d'une nouvelle connexion piétonne Godrans / Rude, empruntant pour partie l'intérieur du bâti - réalisation d'un auvent vitré en accompagnement de cette traversée piétonne - réalisation d'une « placette » intérieure dédiée à une activité commerciale et à un espace public, en façade du bâtiment côté Godrans - à partir des volumes d'extensions, création d' émergences sur les espaces publics présentant une unité architecturale - volumes d'extension dotés de formes dynamisant le parcours piéton et renforçant la cohérence avec l'espace médiéval du centre-ville par leur caractère organique - pour les volumes d'extension, architecture se développant sur une esthétique contemporaine d'inspiration traditionnelle	 reconversion complète du bâti existant, conformément au cahier des charges projet densifié par des constructions côté rue des Godrans et côté place François Rude, conformément aux possibilités ouvertes par le cahier des charges réalisation d'une connexion piétonne constituant un parcours commercial 		
Conditions de mise en œuvre - modifications de façades : autorisation pour l'ouverture des allèges de 3 fenêtres existantes et du porche existant - remplacement de l'abribus côté Godrans par la prolongation de l'auvent couvrant la traversée piétonne	- nécessité d'un accord de l'ABF et de la CRMH - intérêt de la solution proposée pour l'arrêt de bus		
Echéancier - obtention du PC purgé 10 mois après signature du compromis de vente - réalisation dans un délai de 12 à 18 mois après acquisition du site	- les délais indiqués sont réalistes		
Destination du bâti et surfaces - RDC : commerces : restaurant, art de vivre, habillement, service à la personne - étages : polyvalence d'attribution : commerce, en lien avec les activités du RDC (brasserie, restaurant, habillement), bureaux professionnels et logement de façon marginale (env 20 %)	- destination à dominante commerciale conforme au cahier des charges - absence de tableaux détaillés des surfaces		

- 2ème étage sous comble du bâtiment central : compte tenu de ses caractéristiques, affectation en combles techniques, à destination de la brasserie

4. Esquisse de faisabilité permettant d'évaluer l'adéquation du projet aux contraintes du site et aux exigences de bonne intégration urbaine et architecturale, conformément au règlement du PSMV

Dossier remis:

- · plan masse
- schéma architectural des principes typologiques
- plans d'affectations et de destinations des bâtis et espaces libres : RDC R+1 et R+2
- vue du projet côté terrasse intérieure
- vue du projet côté rue des Godrans
- vue du projet côté place François Rude

Commentaires:

- projet ambitieux, qui allie préservation du patrimoine et création de plusieurs extensions (côté Godrans au Nord et au Sud et côté Rude)
- gabarit des extensions s'inscrivant dans les formes traditionnelles des constructions du centre-ville
- · originalité des matériaux utilisés (parement cuivre, ...)
- création d'une réelle petite place urbaine avec la cour côté Godrans, dans le prolongement du passage public qui la reliera à la place F. Rude

Prix d'acquisition

Dossier remis:

- 1 600 000 €
- + 120 000 € pour taxe de parkings

Commentaires :

- montant inférieur de 400 000 € à l'offre la plus élevée reçue
- obtention d'un concours bancaire
- suppression de la taxe pour parkings depuis le 1er janvier 2015

Conditions suspensives

Dossier remis:

- obtention d'un PC purgé des délais de recours et répondant aux principes généraux exposés dans l'étude de faisabilité urbaine et architecturale
- obtention d'un concours bancaire

Commentaires :

- condition habituelle liée au PC
- · condition supplémentaire relative à l'obtention d'un financement

CRITERES DU CAHIER DES CHARGES	ANALYSE ET COMMENTAIRES
Compréhension des enjeux et adéquation de la réponse avec les objectifs de la Ville	Les plus: - bonne compréhension des enjeux et des objectifs de la Ville - projet répondant aux attentes de la Ville - projet mixte: reconversion de l'existant et construction d'environ 490 m² - destination commerciale pour 80 % et destination pour bureaux professionnels / logements / espaces techniques commerces pour 20 % Les moins: - destination alternative en bureaux ou logements ou espaces techniques commerces pour 20 %
2. Qualité urbaine et architecturale	Les plus : - architecture qualitative - bonne insertion urbaine - projet ambitieux par les 3 emprises de construction proposées, alliance réussie de modernité et de préservation patrimoniale Les moins : - nécessité de validations et négociations avec l'ABF et la CRMH

3. Fiabilité de la réponse au regard, notamment, de la capacité à		
répondre aux impératifs de dynamisation des activit	és	
commerciales du centre-ville et à assurer la qualité, ainsi que	le	
maintien de la dominante commerciale du projet		
. ,		

Fiabilité globale de la réponse :

Les plus :

- groupe immobilier professionnel et expérimenté
- pré-contact intervenu avec l'ABF

Les moins :

- absence de tableau des surfaces
- condition suspensive relative à la nécessité d'obtention préalable d'un concours bancaire

Fiabilité liée aux activités commerciales :

Les moins :

- absence de précision quant aux activités envisagées, simples contacts évoqués avec des preneurs commerciaux
- peu de références citées en matière commerciale pour le « Groupe Voisin »
- absence de référence à l'obtention des autorisations commerciales (CDAC)

Fiabilité liée à la pérennisation de la dominante commerciale : Les plus :

- propriété proposée aux SCPI et/ou foncières gérées par le « Groupe Voisin »

4. Prix d'acquisition proposé

En troisième position / autres offres reçues